

Eau & Assainissement

Aménagement du territoire

Crématorium

Mobilité

Développement économique

Loisirs

Gestion des déchets

Culture

Gestion de la voirie

Tourisme

Enseignement supérieur

Action sociale

Environnement

LA DÉPÊCHE D'AGGLOPOLYS

Juin 2024

Actualités

- Depuis le 1^{er} Janvier 2024 : les biodéchets se trient ! 3
- Compostage : halte aux idées reçues ! 4
- Erreurs de tri dans les bacs jaunes 5
- Lutte contre le frelon asiatique 6
- Mesurez la présence de pollen sur Agglopolys en temps réel ! 7
- Des gestes pour économiser l'eau au quotidien 8
- Nager ou patauger, en intérieur comme en extérieur 9
- Vous souhaitez consommer local ? Ayez le réflexe «En direct de nos fermes» ! 10
- 29^e défi inter-entreprises le 20 septembre 2024 11
- Osez une rentrée artistique ! 12
- «Dictée historique» : confrontez-vous aux subtilités de la langue française ! 13
- Adoptez les «Carapattes» ! 14
- Semaine européenne de la mobilité : tout un programme ! 14
- Le Jeu de Paume : demandez le programme ! 15

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024 : LES BIODÉCHETS SE TRIENT !

Afin de valoriser au mieux les déchets, la loi impose aux collectivités de proposer des solutions aux habitants pour leur permettre de trier les biodéchets. Concrètement, depuis le 1^{er} janvier dernier, les habitants doivent trier les épluchures, les restes de repas et les déchets végétaux pour ne plus les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères. Ces déchets biodégradables, qui représentaient près de 30% du poids de nos poubelles et composés à plus de 90% d'eau, ne sont ainsi plus incinérés.



Qu'est-ce que les biodéchets ?

Ce sont tous les déchets d'origine végétale de la cuisine, les restes de repas après cuisson, et les petits végétaux du jardin :

- **Les déchets de jardin** : feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon, tailles de haie, branchages de petite taille, etc.

- **Les déchets de cuisine** : épluchures, restes de fruits et légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé et filtres en papier, marc de café, pain, etc.

- **Les déchets de maison** : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois éteintes et sèches, sciures de bois non traitée, etc.

Grâce au compostage, ces biodéchets se transforment en terreau réutilisable pour le potager, le jardin d'agrément, les plantations... C'est un excellent moyen pour obtenir un engrais naturel, riche et gratuit.

Agglopolys propose des solutions gratuites pour gérer les biodéchets

Le compostage individuel

Agglopolys offre à chaque foyer doté d'un jardin ou d'une cour un composteur. Pour les occupants d'appartement, il est possible de s'équiper d'un lombricomposteur.

Conditions de participation :

- habiter une des 43 communes d'Agglopolys,
- ne faire qu'une seule demande par foyer.

Remplissez le formulaire sur agglopolys.fr (justificatif de domicile de moins de 3 mois nécessaire). Vous serez informé par mail des modalités de retrait des composteurs/ lombricomposteurs.

Le compostage partagé

Agglopolys accompagne les projets de compostage collectif géré par plusieurs personnes sur un espace commun en pied d'immeuble, à l'échelle d'un quartier ou d'un lotissement.

1. Parlez-en à vos voisins et constituez un groupe de résidents intéressés
2. Informez et impliquez le Conseil syndical ou le bailleur de votre résidence
3. Contactez Agglopolys au 06 32 54 98 03 pour définir votre projet



COMPOSTAGE : HALTE AUX IDÉES REÇUES !

Beaucoup de préjugés circulent à propos du compostage dont il est nécessaire de se défaire pour franchir le cap.

Idée reçue n°1 : le compost, ça sent mauvais.

Au fond des sacs poubelles, nos déchets alimentaires biodégradables pourrissent, et donc sentent mauvais. A l'inverse, déposés dans le composteur, et bien mélangés avec des morceaux de cartons ou des déchets de jardin (pour absorber l'humidité des épluchures), ces déchets ne sentent pas. Par ce retour au sol, vos biodéchets se dégradent naturellement pour produire du compost !

Idée reçue n°2 : le compost attire les rats.

Le composteur n'attire pas spécialement les rats s'il est situé sur un secteur où les rats ne sont pas déjà présents. Les rats, omnivores, peuvent être attirés par votre composteur si vous déposez en grande quantité des restes de produits carnés ou de poisson. Déposés en petites quantités et brassés régulièrement avec du broyat ou des feuilles, les rats ne viendront plus se réfugier dans votre composteur.

Astuce simple : un grillage, installé au sol avant de monter le composteur empêchera leur intrusion !

Idée reçue n°3 : le compostage, ça prend du temps.

Le compostage est un processus naturel qui se déroule sans l'intervention humaine. Le plus gros du travail est effectué par les petites bêtes présentes dans le sol, dont les vers de terre. Il faut 15 minutes maximum par semaine pour vider son seau de biodéchets et mélanger les dépôts. Puis, il faut compter environ 40 minutes tous les 6 mois pour vider son composteur et procéder enfin à la récolte.

Idée reçue n°4 : le compost, et après j'en fais quoi ?

Si vous ne récoltez pas le compost tous les ans, pas de panique, il continuera sa dégradation naturelle.

Si vous n'en avez pas l'utilité, proposez-le autour de vous, famille, amis, voisins, il y a bien quelqu'un qui en voudra pour son jardin.

Il peut aussi tout simplement retourner au sol, être versé sur la terre, l'herbe, au pied des arbres et des haies.

On vous explique tout lors de la remise de votre composteur !

Les déchets verts, c'est bon pour la Terre !

Pensez à le réserver dès maintenant sur agglopolys.fr, remplissez le formulaire et rejoignez les 39 000 personnes qui compostent déjà sur le territoire d'Agglopolys !



ERREURS DE TRI DANS LES BACS JAUNES

Depuis janvier 2023, tous les emballages et les papiers se trient. Ils sont à jeter dans le bac de tri jaune et **en vrac** (ou dans des sacs transparents). Aujourd'hui, 30 % des déchets des poubelles jaunes qui arrivent au centre de tri sont rejetés ! Soit parce qu'ils ne vont pas dans ce bac, soit parce qu'ils sont dans des sacs poubelles noirs opaques.

Afin d'optimiser le recyclage de vos déchets, il est primordial de :

1 Mettre en vrac les emballages et les papiers dans le bac (ou dans des sacs transparents).

Les sacs poubelles noirs sont interdits. Même si ce sont des déchets triés qui sont à l'intérieur, les trieurs optiques du centre de tri considèrent automatiquement les sacs noirs comme du refus.



2 Bien séparer les emballages les uns des autres (les aplatir pour gagner de la place).

Par exemple :

- pour les pâtes à tarte, il faut retirer le carton qui est dans le plastique
- pour les paquets de gâteaux ou céréales, il faut retirer le sachet plastique de la boîte en carton
- pour les journaux et magazines, il faut retirer le journal du film plastique
- pour les pots de yaourts, compotes, etc., il faut retirer l'opercule du pot

3 Bien vider les emballages pour qu'il ne reste plus de produit alimentaire ou de liquide.

4 Ne jeter que des emballages et des papiers dans le bac jaune :

- pas d'objet en plastique (poubelle grise ou en déchetterie)
- pas d'électroménager (déchetterie)
- pas de verre (colonne à verre)
- pas de textile (borne textile)
- pas d'ordures ménagères ni de sacs poubelles noirs opaques (bac gris)

5 Ne pas imbriquer les emballages.

Quand différentes matières sont imbriquées les unes dans les autres, le trieur optique ne peut pas reconnaître la matière (c'est normal puisqu'il y en a plusieurs). De fait, comme il ne peut pas orienter correctement les déchets sur la chaîne de tri, il considère ces déchets comme des refus.

Par exemple :

- ne pas remplir une boîte en carton avec des pots de yaourts, des boîtes de conserve, des journaux ou autre déchet
- ne pas mettre une bouteille en plastique dans une boîte de conserve



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Agglopolys est engagée depuis de nombreuses années dans la préservation des abeilles. Ces dernières sont confrontées à une espèce venue d'un autre continent : le frelon asiatique ou *Vespa velutina*, friand de tout type d'insectes. Les dégâts sur les colonies d'abeilles sont considérables. Pour lutter contre ce frelon et préserver les abeilles, Agglopolys a relancé son dispositif de destruction gratuite des nids de frelons asiatiques. 474 nids ont ainsi été détruits entre avril et décembre 2023, soit l'équivalent de 4740 nouvelles colonies potentielles évitées en 2024.

RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE

Il est important de savoir reconnaître le frelon asiatique parmi tous les autres insectes pouvant lui ressembler pour ne pas les détruire et nuire à la préservation de notre biodiversité.



COMMENT LES DIFFÉRENCIER ?

LE FRÉLON ASIATIQUE

Abdomen noir, cerné de deux liserés fins jaune-orangé et d'un segment orange



Chaussettes jaunes



RECONNAÎTRE LEUR NID

Petite entrée (moins de 4cm) latérale. Caractérisé par des écailles concentriques. Forme en goutte d'eau. Situé souvent en pleine lumière. Actif uniquement le jour.

LE FRÉLON EUROPÉEN

Abdomen noir avec rayures jaunes



Pattes brun-rouges



RECONNAÎTRE LEUR NID

Grande entrée (10cm) vers le bas. Apparence de papier mâché gris, forme de cloche. Actif jour et nuit.

LA GUÊPE

Abdomen noir et jaune vif



Pattes jaunes



RECONNAÎTRE LEUR NID

Apparence de papier mâché gris. Lieu, taille et forme variables selon l'espèce. Parfois dans le sol.

Déclarer la présence d'un nid

1. Pour signaler un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, remplissez le formulaire sur agglopolys.fr Une photo est nécessaire au bon traitement de la demande afin de localiser le nid.
2. Après vérification qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, Agglopolys se charge d'organiser sa destruction en faisant intervenir une entreprise spécialisée. En cas de doute, un référent apicole peut être sollicité pour vérification sur place.
3. L'entreprise entrera directement en contact avec vous avec les coordonnées que vous aurez saisies dans le formulaire.
4. Le prestataire intervient chez vous et envoie sa facture à Agglopolys.

ATTENTION

La prise en charge de l'intervention n'est possible que si elle a été validée et commandée par Agglopolys auprès du prestataire mandaté. Aucun remboursement ne sera effectué pour des demandes que vous auriez pu faire directement auprès d'une entreprise.

Notez que la destruction de tout autre nid (frelons européens, guêpes...) est à vos frais.

En ce qui concerne les nids repérés sur le domaine public, il faut en faire le signalement auprès de la mairie concernée qui se chargera de faire procéder à la destruction à ses frais.

En savoir plus :
Service Biodiversité d'Agglopolys
07 72 50 44 94 - biodiversite@agglopolys.fr

MESUREZ LA PRESENCE DE POLLEN SUR AGGLOPOLYS EN TEMPS RÉEL !



Développement du réseau de surveillance et d'alerte pollinique avec la solution Live Pollen

En 2020, 25% de la population mondiale était allergique aux pollens, en 2050, ce sera 50% de la population qui sera affectée. Pour limiter, voire prévenir leurs crises, les allergiques aux pollens ont besoin d'une information de proximité et en temps réel.

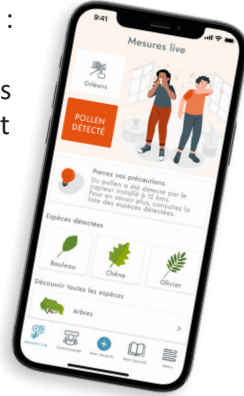
C'est sur ce constat que la société Lify Air a développé Live Pollen. Cette solution repose sur des capteurs à pollens innovants, une plateforme d'intelligence artificielle et d'une application mobile permettant aux habitants d'Agglopolys de connaître les types de pollens présents et leur intensité (sur 3 niveaux).

L'application gratuite « Live Pollen »

Grâce aux données des capteurs installés sur le territoire d'Agglopolys, l'information est :

- **Localisée**, permettant d'avoir une vision des pollens dans un rayon de 10 kilomètres
- **Personnalisée**, chaque utilisateur obtient l'information qui le concerne
- **Échelonnée**, chaque allergique peut s'approprier les données en fonction de ses besoins
- **En temps réel**, pour prendre ses précautions ou sortir serein

Téléchargeable sur Google Play et Apple Store !



L'information est également consultable sur agglopolys.fr

DES GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU AU QUOTIDIEN

Chaque goutte compte !

RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE, POUR ARROSER TOUT L'ÉTÉ

1 M² DE TOITURE, C'EST 640 LITRES D'EAU RÉCUPÉRÉS PAR AN.

Agglopolys, qui assure la compétence Eau (de l'accès à la ressource au traitement des eaux usées et la gestion des milieux aquatiques), sensibilise ses habitants sur la ressource en eau.

Chaque français consomme en moyenne 147 litres d'eau par jour. 93 % de cette eau est dédiée à l'hygiène et au nettoyage et 7 % à l'alimentation. Il devient primordial aujourd'hui, pour chacun, de réinterroger son comportement.



Découvrez ici quelques gestes du quotidien pour réduire votre consommation.

Chaque goutte compte !

LAYER SA VOITURE CHEZ SOI CONDUIT AU GASPI

EN STATION DE LAVAGE, C'EST 10 FOIS MOINS D'EAU QU'À LA MAISON.

Chaque goutte compte !

DOUCHE PLUTÔT QUE BAIN, C'EST BIEN PLUS MALIN

PRÉFÉRER LA DOUCHE AU BAIN PERMET D'ÉCONOMISER 50 % D'EAU.

Chaque goutte compte !

UTILISER UN ÉCONOMISEUR D'EAU AVANT DE FINIR À SEC

INSTALLER UN RÉGULATEUR DE DÉBIT PERMET D'ÉCONOMISER 50% D'EAU.

Chaque goutte compte !

LAVE-LINGE PLEIN, POUR CONSOMMER MOINS

UN LAVE-LINGE REMPLI À MOITIÉ, C'EST 25 LITRES D'EAU GASPILÉS.

Chaque goutte compte !

PAILLER LE JARDIN POUR ARROSER MOINS

PAILLER LE SOL PERMET D'ÉCONOMISER JUSQU'À 50% D'EAU.

Chaque goutte compte !

COUPER LE ROBINET AUX FUITES D'EAU

UN ROBINET QUI GOUTTE, C'EST 100 LITRES D'EAU PERDUS PAR JOUR.

Plus d'informations sur les gestes d'économie d'eau sur agglopolys.fr

NAGER OU PATAUGER, EN INTÉRIEUR COMME EN EXTÉRIEUR

Envie de piquer une tête ? Agglopolys gère plusieurs sites qui font la joie des petits et grands !

PISCINES SAISONNIÈRES EXTÉRIEURES : DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOÛT

Piscine du Lac de Loire

Cette piscine en bord de Loire comprend un bassin de 25 m et une pataugeoire.

Horaires

- Lundi au vendredi : 11h-19h45
- Samedi et dimanche : 10h-19h45

Tarifs

- Gratuit pour les - de 6 ans
- Entrée plein tarif : 3,20 €
- Entrée tarif réduit : 2,20 €
- Tarif Aquagym : 3,90 €

Activités (6 juillet au 26 août)

- Cours d'aquagym sur inscription le lundi matin
- Aquabike à disposition aux heures de faible affluence (avant 14h).

Contact :

- Levée de la Loire (D951) à Vineuil
- Tél. 02 54 74 28 76

Piscine d'Herbault / Agglopolys

Un bassin sportif de 25 m et une pataugeoire dans un cadre verdoyant et ombragé.

Horaires

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h30-19h15
- Mercredi, samedi, dimanche : 10h-12h30 / 14h30-19h15h

Tarifs

- Gratuit pour les - de 6 ans
- Entrée plein tarif : 3,20 €
- Entrée tarif réduit : 2,20 €

Activités (à partir du 8 juillet)

- Aquabike à disposition aux heures de faible affluence (avant 14h).

Contact

- Chemin Meunier à Herbault
- Tél. 02 54 46 28 45

Pataugeoire du Parc des Mées

Un bassin surveillé de 450 m² avec des jeux d'eau pour enfants jusqu'à 8 ans (accompagnés d'un adulte en tenue de bain) et des plages ombragées. Couche obligatoire pour les enfants en bas âge.

Horaires

- 7j/7 : 11h-13h / 15h-18h45

Entrée gratuite

Contact

- Parc des Mées, Levée de la Loire à La Chaussée Saint-Victor
- Tél. 02 54 46 28 45



PISCINES PERMANENTES : HORAIRES D'ÉTÉ JUSQU'AU 31 AOÛT 2024

Piscine Tournesol

Un bassin sportif de 25 m et de 100 m² avec banquette bouillonnante, cascade, courants et une pataugeoire. En été, la coupole s'ouvre sur les aménagements extérieurs.

Horaires

- Du lundi au vendredi : 12h-19h45
- Samedi et dimanche : 10h-19h45

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Entrée plein tarif : 3,20 €
- Entrée tarif réduit : 2,20 €

Contact

- Rue Samuel de Champlain à Blois
- Tél. 02 54 52 01 30



Ag'l'eau

Ce centre aquatique propose toute l'année des univers sportifs, ludiques, balnéo, remise en forme et plein air.

Horaires de l'univers aquatique

- Du lundi au jeudi : 10h-21h
- Vendredi : 10h-22h
- Samedi : 9h-21h
- Dimanche : 9h-20h

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 3 ans
- Entrée enfants (3 à 13 ans) : 4,85€
- Entrée plein tarif : 6,30 €
- Entrée tarif réduit : 3,75 €

Contact

- 30 avenue Pierre Brossolette à Blois
- Tél. : 02 54 79 70 30
- agl-eau.fr

VOUS SOUHAITEZ CONSOMMER LOCAL ? AYEZ LE RÉFLEXE « EN DIRECT DE NOS FERMES » !

Vous recherchez des fruits et légumes, du fromage, de la viande ou encore du miel fabriqués près de chez vous ? Agglopolys est engagée depuis plusieurs années dans la valorisation des filières agricoles locales et le développement des circuits courts. Elle a mis en place le label « En direct de nos fermes » et des outils pour trouver des produits locaux.

Un site internet dédié : endirectdenosfermes.fr

Il regroupe l'ensemble des producteurs locaux d'Agglopolys mais aussi des Communautés de Communes Beauce Val de Loire et Grand Chambord.

Alors, si vous êtes amateurs de produits authentiques, n'attendez plus pour vous rendre chez l'un des 197 producteurs recensés pour déguster des produits frais, de saison et d'une grande variété !

La carte papier des producteurs locaux

En un clin d'œil, vous pouvez repérer sur cette carte les 52 producteurs locaux d'Agglopolys en vente directe à proximité de votre domicile. Les produits de l'exploitation (viande, fruits et légumes, épicerie, produits laitiers...), les lieux de vente (sur place, sur les marchés, via des AMAP...) y sont notamment listés.

Une signalétique sur les marchés

Les agriculteurs (issus de la région Centre-Val de Loire) présents régulièrement sur l'un des marchés d'Agglopolys et qui proposent à la vente au moins 70 % de produits issus de leur propre exploitation sont facilement repérables grâce à leur bâche « En direct de nos fermes » fournie par Agglopolys.



5 BONNES RAISONS DE CONSOMMER DES PRODUITS LOCAUX

1 - Consommer des produits frais et de saison

Un produit de saison est un aliment prêt à consommer au moment où il arrive naturellement à maturité dans sa zone de production. Cueillis et consommés localement, les fruits et légumes de saison offrent une qualité et une fraîcheur exceptionnelles, ayant profité d'une maturation optimale au cours d'un cycle naturel et des conditions de productions adaptées.

2 - Connaître l'origine des produits et avoir un contact direct avec le producteur

Les modes de commercialisation des produits locaux sont généralement l'occasion d'un contact direct avec le producteur, moment privilégié d'échange pour plus de transparence alimentaire.

3 - Soutenir l'économie locale et l'emploi agricole

Manger des produits « de chez nous » permet d'encourager les producteurs et de maintenir des emplois locaux.

4 - Limiter l'empreinte écologique de vos achats

Lorsque vous mangez des produits locaux, les distances parcourues par les aliments sont souvent réduites, impliquant une diminution de l'empreinte écologique du transport sur l'environnement.

5 - Contribuer à la préservation des paysages

Par leur travail des champs et de la nature, les agriculteurs entretiennent des paysages typiques de notre région. Favoriser une agriculture locale permet de valoriser les terroirs et les savoir-faire traditionnels, éléments clés de notre identité territoriale et patrimoniale.

29^E DÉFI INTER-ENTREPRISES LE 20 SEPTEMBRE 2024

Chaque année, le Défi inter-entreprises organisé par la Communauté d'agglomération de Blois et dédié à ses acteurs économiques, attire plus de 2 000 sportifs dans une ambiance conviviale.

Le défi sportif, sous la forme d'un relais, se déroule au château de Chambord, accès au site dès 15h30 pour un départ à 17h30.

Il est constitué de 3 épreuves :

- Course à pieds (3,5 km)
- VTT (7 km)
- Canoë 2 personnes (600 m)

La soirée se poursuivra au Jeu de Paume à 20h30 pour une grande soirée festive (dîner, annonce des résultats, remise des récompenses, film retraçant les exploits sportifs de l'après-midi, soirée dansante).

Les participants doivent former des équipes de 4 personnes, féminines, masculines ou mixtes. Une entreprise peut inscrire plusieurs équipes, **dans la limite des places disponibles et de 15 équipes par entreprise**. Pour des raisons de sécurité, le nombre total d'équipes est limité à 550.

Frais d'inscription de 390 € TTC par équipe, incluant les repas des 4 participants.

Inscription en ligne sur le site agglopolys.fr/defi.entreprises jusqu'au 13 septembre 2024. Paiement par chèque ou virement.



OSEZ UNE RENTRÉE ARTISTIQUE !

S'épanouir
dans une
pratique
artistique !

MUSIQUE

ARTS
PLASTIQUES
THÉÂTRE

ÉCOLE D'ART DE BLOIS/AGGLOPOLYS

L'école d'art de Blois/Agglopolys propose à tous, enfants et adultes, de pratiquer un grand nombre de disciplines : dessin, modelage, sculpture, peinture, photo numérique, céramique.

Ateliers enfants

Ces ateliers découverte permettent aux plus jeunes de se familiariser avec des techniques, des outils et des matériaux du dessin, de la couleur et du volume. Autant de premiers pas dans la recherche d'une expression personnelle !

Ateliers adolescents

L'approfondissement des techniques s'accompagne d'une plus grande autonomie de l'élève et introduit la notion de projet personnel. L'accent est porté sur la maîtrise du dessin, sur l'utilisation variée et le perfectionnement des techniques picturales et de la sculpture. Ces acquisitions se nourrissent de références contemporaines.

Ateliers adultes

Divers ateliers adultes sont proposés : dessin, modelage «Terre, volume», initiation aux techniques du dessin et de la couleur, peinture, photo numérique, céramique «l'art du feu» et «contenant-contenu», et atelier préparatoire étudiants (16 à 25 ans), sculpture, initiation au volume et dessin.



TARIFS

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.

En savoir plus :

École d'art de Blois / Agglopolys
14 rue de la Paix 41 000 Blois - Tél.02 54 55 37 40
ecole-art@agglopolys.fr ecole-art.agglopolys.fr

ÉCOLES DE MUSIQUE : PLUS DE 30 DISCIPLINES À VOTRE PORTÉE !

Le réseau Cadences associe les savoir-faire des 11 écoles de musique réparties sur le territoire d'Agglopolys pour offrir à tous les habitants, enfants et adultes, un accès à un enseignement musical de qualité, proche de leur domicile.



Plus de 30 disciplines : l'éveil musical dès 5 ans, la pratique instrumentale (bois, claviers, cordes, cuivres), les musiques actuelles (guitare basse et électrique, batterie, jazz, travail de studio...), le chant ou les pratiques collectives (banda, orchestre, atelier jazz rock, atelier percus latines, chant choral...). De l'éveil au cycle d'orientation professionnelle, l'offre du réseau Cadences permet à chacun de choisir son cursus.

TARIFS

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.

Pour trouver les coordonnées de l'école de musique proche de votre domicile et les périodes d'inscription : agglopolys.fr

DU THÉÂTRE : À VOUS DE JOUER !

Le Conservatoire de Blois/Agglopolys propose un département théâtre, ouvert aux jeunes à partir de 11 ans, pour travailler sa voix, son corps, jouer les textes classiques et contemporains...

Le département théâtre du Conservatoire de Blois/Agglopolys propose une formation variée avec :

- des cours d'éveil, de 8 à 10 ans, (1h par semaine),
- de l'initiation pour les 10-12 ans (1h30 par semaine),
- de l'initiation pour les 12-14 ans (2h par semaine),
- un cycle 1 à partir de 15 ans (3h par semaine),
- un cycle 2 à partir de 16 ans (5h30 par semaine),
- un cycle 3 à partir de 17 ans (6h par semaine).

Des stages, masterclass et cours complémentaires sont organisés.

Les élèves pratiquent dans une grande salle équipée sur le site du théâtre Nicolas-Peskine à Blois.

TARIFS

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.

En savoir plus :
Conservatoire de Blois / Agglopolys
14 rue de la Paix à Blois - Tél. 02 54 55 37 30
conservatoire@agglopolys.fr
conservatoire.agglopolys.fr



« DICTÉE HISTORIQUE » : CONFRONTEZ-VOUS AUX SUBTILITÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE !

À l'occasion des Rendez-vous de l'histoire, Agglopolys et ses bibliothèques vous proposent de participer à une « dictée historique » le samedi 12 octobre à 11h au Jeu de Paume (66 avenue de Châteaudun à Blois).

Issue de textes d'historiens des XIX^e et XX^e siècles, la dictée se fera sous la férule de Philippe Collin, producteur de radio, auteur et journaliste.

Les participants sont invités en fin de dictée à une autocorrection collective. Candidatures acceptées à partir de 15 ans.

En savoir plus :
Inscription obligatoire au 02 54 56 27 40
ou bibliotheques@agglopolys.fr
ou bibliotheques.agglopolys.fr



ADOPTEZ LES « CARAPATTES » !

Système de ramassage scolaire à pied encadré par des adultes volontaires, le « car à pattes » fonctionne comme une ligne de bus classique avec des lignes, des arrêts, un terminus (l'école),... mais pas de moteur ! Alors, prêts pour la rentrée 2024/2025 ?

L'idée est simple : des écoliers marchent ensemble, accompagnés de parents bénévoles, pour se rendre à l'école le matin. Les Carapattes empruntent des itinéraires et des arrêts bien définis, conçus pour être sûrs, rapides et directs. À l'image des bus scolaires, ils respectent aussi des horaires de passage fixes.

Des avantages multiples

Des écoliers qui marchent pour se rendre à l'école arrivent à l'heure et sont détendus. L'exercice favorise leur concentration et leur disponibilité intellectuelle. De plus, marcher une demi-heure par jour correspond au temps d'activité physique recommandé pour réduire les risques de surcharge pondérale. Si les écoliers se rendent à l'école à pied, les abords des établissements sont désengorgés et plus sûrs. Enfin, initier un projet d'écomobilité scolaire, c'est aussi l'occasion pour les enseignants de faire réfléchir les élèves sur les problématiques du développement durable.

De nouvelles lignes peuvent se créer !

Aujourd'hui, plusieurs lignes Carapattes fonctionnent sur le territoire. Si vous souhaitez que votre enfant intègre un parcours existant ou si vous désirez créer un nouveau parcours, contactez la Direction Mobilités d'Agglopolys qui vous accompagnera dans cette démarche !



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ : TOUT UN PROGRAMME !

La Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre 2024, encourage les citoyens à adopter des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

La voiture individuelle continue en effet d'être utilisée pour la majorité de nos trajets, alors qu'elle est source d'encombrement de la circulation routière, de pollution sonore et d'émissions de gaz à effet de serre, qu'elle ne permet pas l'activité physique pourtant nécessaire pour garder la forme et reste coûteuse pour les ménages.

Agglopolys et ses partenaires proposent un programme d'animations qui vous feront découvrir ou redécouvrir des solutions adaptées à chacun de vos trajets.

L'occasion d'apprendre à réviser son vélo, de le faire marquer, d'assister à un ciné-débat sur le thème des mobilités, de s'initier à l'usage de la trottinette et du vélo électrique, de télécharger toutes les applications utiles et pratiques pour faciliter vos déplacements, de tester un service d'autopartage, et même de se lancer le défi de se passer de sa voiture durant un mois !

Programme complet sur agglopolys.fr



En savoir plus :
Direction des mobilités d'Agglopolys
mobilites@agglopolys.fr - 02 54 56 49 95

LE JEU DE PAUME : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

SEPTEMBRE/DECEMBRE 2024

SPECTACLES/CONCERTS



Inès REG
Jeudi 10 octobre
à 20h

Après avoir conquis 500 000 spectateurs, l'humoriste de stand-up revient avec son nouveau spectacle !

- Places assises numérotées 45€ à 55€
PMR : 45 €
- Renseignements/réservation/billetterie pour PMR - groupe – CE sur az-prod.fr - 02 47 31 15 33



Malik BENTALHA
Jeudi 14 novembre
à 20h30

En 2024, Malik Bentalha, humoriste et acteur, fait son grand retour avec son troisième et tout nouveau spectacle : Nouveau Monde.

- Places assises numérotées 45€ à 50€
PMR : 45 €
- Renseignements/réservation/billetterie pour PMR - groupe – CE sur az-prod.fr - 02 47 31 15 33



Les Françaises
Vendredi 6 décembre
à 20h30

Les Françaises chantent en traduction française les plus grands tubes des 50 dernières années. De quoi dévoiler enfin le sens des morceaux qu'on fredonne en yaourt sous la douche !

- Places assises numérotées 47€ à 55€
- Renseignements/réservation/billetterie pour PMR - groupe – CE sur az-prod.fr - 02 47 31 15 33

SALONS/ÉVÈNEMENTS



Salon des envies
Du vendredi 1^{er} au
dimanche 3 novembre
de 10h à 18h

Rencontrez les entreprises de l'habitat pour obtenir des conseils personnalisés, comparer les matériaux, étudier les possibilités d'aides pour vos travaux et bien plus encore !

- Entrée libre et gratuite
- Renseignements : puzzle-centre.fr



Défi Climat
Dimanche 24 novembre
de 11h à 18h

Des ateliers pratiques, ludiques et créatifs, des démonstrations, des astuces pour agir autrement au quotidien : eau, déplacements, déchets, alimentation, énergies... Défi Climat, l'affaire de tous !

- Entrée libre et gratuite
- Renseignements :
info.dechets@agglopolys.fr
- Programme sur agglopolys.fr



LE JEU DE PAUME

66 avenue de Châteaudun
41 000 Blois
02 18 14 24 95
agglopolys.fr

SPORT

Matchs de l'ADA Blois basket 41

- Tournoi le 7 et 8 septembre
- Dates de la saison 2024-2025 de l'ADA en pro B à venir !

Billetterie et renseignements :
ADA Blois Basket
96-100 Avenue de Châteaudun à Blois
- 02 54 58 30 37 - ada-basket.com

